

Annexe 2 : Tableau de synthèse des impacts et valeurs cibles à fin 2030 par objectif stratégique

Objectif 1 du programme OFEV : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale				
A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.				
Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
A1 Les impacts négatifs sur la libre évolution des processus naturels par les différents usagers du territoire sont réduits.	A 1.1. Nombre de dénonciations pour infractions au règlement de la décision de classement	Valeur définie en 2022 sur la base des dénonciations effectuées	Décision de classement en vigueur dès le mois de mai 2023, suite à l'arrêt du TF.	Réduction des infractions à définir en 2022 selon la valeur de base
	A 1.2. Nombre de km de layons soustraits à l'accès du public et à ses impacts (piétinement, dérangement de la faune)	>35 km de layons ouverts au public	>35 km de layons soustraits à l'accès du public	>35 km de layons fermés au public
	A 1.3. Suppression d'infrastructures (refuges/abris/tables de pique-nique/places à feu) en zone centrale et compensations partielles en zone de transition (voir B 3.1.)	30 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 2 cabanes 5 places à feu 3 tables de pique-nique avec places à feu 15 places de parc	21 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 1 cabane 0 place à feu 0 table de pique-nique avec place à feu 15 places de parc	6 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 1 cabane 0 place à feu 0 table de pique-nique avec place à feu 0 places de parc
A2 La fréquentation par le public de la zone centrale est quantifiée et qualifiée afin de justifier les dérogations accordées dans la décision de classement.	A 2.1. Nombre d'usagers et types d'usages	A établir (2 éco-compteurs fournissent des données)	9 éco-compteurs fixes et 4 éco-compteurs mobiles fournissent des données. 2021 : 528'082 passages en 2021 sur tout le domaine 2022 : 459 882 passages du 01.01. au 31.12. 78% de piétons, 19% de cyclistes, 3% de cavaliers	A établir suite au monitoring 2021-2024 (6 éco-compteurs et monitoring socio-démographique)

A3 La quantité et la qualité de bois mort en zone centrale est en augmentation.	A 3.1. Nombre de m3 de bois mort par hectare	La quantité de bois mort sur pied et à terre est de 16m ³ /ha (réseau IFN4 2009-2013 pour le Plateau)	En 2022, le volume de bois mort se monte à 15.3 m ³ /ha en zone centrale, soit en deçà de l'estimation de l'IFN4.	La quantité de bois mort sur pied et à terre > 25m ³ /ha ¹
A5 Les cheminements offrent une expérience plus naturelle et leur emprise est diminuée (gabarit adapté à l'usage effectif).	A 5.1. Pourcentage de revêtement de chemins renaturalisés	9.3 km de chemin forestier goudronné 16.5 km de chemin forestier gravelé 11.3 km de chemin de terre	0 km de revêtements de chemins renaturalisés	3.7 km de revêtements de chemins renaturalisés
	A 5.2. Surface soustraite à l'entretien le long des chemins	Plus de 100'000 m2 de surfaces fauchées le long des chemins	14'880 m2 de surfaces fauchées le long des chemins	Environ 20'000 m2 de surfaces fauchées le long des chemins
A6 De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurelle du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.	A 6.1. Mise en œuvre du concept de monitoring de la zone centrale, dont le suivi des communautés saproxyliques	Le concept de monitoring est établi, dont celui concernant le suivi des communautés saproxyliques	La première année de relevés du monitoring des communautés saproxyliques a identifié 317 espèces de coléoptères et 314 espèces de champignons. Parmi elles, 28 espèces de champignons se trouvent sur liste rouge. Résultats finaux attendus pour 2024.	Le concept de monitoring est mis en œuvre, dont celui concernant le suivi des communautés saproxyliques
	A 6.2. Mise en œuvre du concept de suivi des populations de bostryches	Le concept de suivi des populations de bostryches est établi	Le concept de suivi des populations de bostryches est établi	Le concept de suivi des populations de bostryches est mis en œuvre

¹ Pour la première période de labellisation de dix ans, le volume de bois mort de la zone centrale est équivalent à celui de la zone de transition. Sans perturbation naturelle majeure (par exemple une tempête), la libre évolution des processus naturels en zone centrale montrera son impact sur le volume de bois mort à plus long terme (20 à 30 ans).

Objectif 2 du programme OFEV : Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition

B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
B1 La zone de transition du Parc naturel du Jorat assure une transition progressive entre la zone centrale et les massifs environnants du point de vue biologique.	B 1.1. Le plan d'action biodiversité de la zone de transition est mis en œuvre	<p>Le plan d'action biodiversité de la zone de transition est établi et validé par DGE-BIODIV. Il recense des mesures pour 6 milieux cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les milieux humides - Les milieux crénaux - Les lisières - Les zones agricoles - La forêt - Les plantes exotiques envahissantes 	<p>Le plan d'action biodiversité est mis en œuvre. Les mesures suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revitalisation de deux lisières (340 m linéaire total revitalisé) - Entretien d'un plan d'eau (Chalet-des-Enfants) - Aménagement d'un nouveau plan d'eau (les Liaises) - Inventaire des sources non captées (en complément à l'inventaire du Service de l'eau de la Ville de Lausanne) - Désenrésinement d'une frênaie humide - 2 actions d'arrachage de néophytes invasives avec des entreprises, 5 avec la population - Arrachages de néophytes invasives dans 7 foyers en collaboration avec l'EVAM 	Le plan d'action biodiversité est mis en œuvre
	B 1.2. Nombre de m3 de bois mort par hectare	La quantité de bois mort sur pied et à terre est de 16m ³ /ha (réseau IFN4 2009-2013 pour le Plateau)	En 2022, le volume de bois mort se monte à 10.6 m3/ha de bois mort en zone de transition, soit en-deçà de l'estimation faite par l'IFN4.	La quantité de bois mort sur pied et à terre > 25m ³ /ha
B2 De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurelle du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.	B 2.1. Mise en œuvre du concept de monitoring de la zone de transition	Le concept de monitoring est établi	Le concept de monitoring est mis en œuvre. Le suivi de la structure forestière a notamment mis en exergue le passé intensément exploité de la forêt du Parc naturel du Jorat. Les essences dominantes sont l'épicéa et le sapin blanc.	Le concept de monitoring est mis en œuvre

B3 Les actions du parc pour renforcer l'attractivité de la zone de transition pour les loisirs ont réduit la pression du public en zone centrale.	B 3.1. Nombre de places à feu créées en zone de transition en remplacement des infrastructures supprimées en zone centrale (voir Pt. A 1.3.)	3 places à feu	3 places à feu	7 places à feu
	B 3.2. Nombre de sources de données sur la fréquentation	2 éco-compteurs fournissent des données	9 éco-compteurs fixes fournissent des données sur les piétons, cyclistes et cavaliers + 4 éco-compteurs mobiles	6 éco-compteurs fournissent des données
	B 3.3. Collaboration avec les groupes d'usagers en vue de renforcer l'attractivité de la zone de transition	1 collaboration réalisée avec le footing club	1 nouvelle collaboration avec le footing club 1 collaboration en cours avec les vététistes	3 nouvelles collaborations avec des groupes d'usagers de loisirs

Objectif 3 du programme OFEV : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature

C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
C1 Les publics cibles sont sensibilisés aux différentes thématiques du Parc naturel du Jorat.	C 1.1. Nombre d'animations tout public proposées par année.	27 animations	2021 : 25 animations 2022 : 25 animations	40 animations
	C 1.2. Nbre d'accueil de classes	50 classes	2021 : 83 classes 2022 : 64 classes	80 classes
C2 Une équipe d'animateurs professionnels formés accompagne les excursions et animations pédagogiques.	C 2.1. Nombre d'animateurs et nombre de formation continue	7 animateurs et deux demi-journées de formation continue	3 animateurs engagés par JPN à un taux de 10% et 1 animatrice engagée pour un minimum de 50 heures. 1 journée de formation continue par année.	10 à 15 animateurs bénéficient d'au moins une formation continue annuelle

D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
D1 Le Parc dispose de lieux d'accueil stratégiques.	D 1.1. Nombre des lieux d'accueil aménagés	0 lieu d'accueil aménagé	Développement d'un couvert d'accueil pédagogique à Bois-Clos en cours. Mise à l'enquête réalisée.	2 lieux d'accueil aménagés

D2 L'offre en dispositifs de sensibilisation a augmenté.	D 2.1. Nombre de sentiers didactiques rénovés ou créés	3 sentiers didactiques existants	Contenu d'un sentier didactique développé et dossier de mise à l'enquête en cours d'élaboration.	3 sentiers didactiques ont été mis à jour ou créés
D3 Le public a accès aux informations sur les points d'intérêts du Jorat.	D 3.1. Une application touristique facilitant la découverte du périmètre du parc et des bois du Jorat est à disposition du public	--	Application disponible	Application disponible

E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
E1 L'accès au Parc naturel du Jorat en transport public est encouragé.	E 1.1. Présence d'information sur l'accès en transport public dans les offres du Parc naturel	Information généralement disponible	Présence systématique de l'information	Présence systématique de l'information

Objectif 4 du programme OFEV : Gestion, communication et garantie territoriale

F. Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
F1 La bonne gouvernance du Parc naturel du Jorat est attestée.	F 1.1. Nombre de séance du comité	5 séances du comité	5 séances du comité par année	Le comité se réunit au minimum 4 fois par année
	F 1.2. Nombre de séance des commissions permanentes nommées par le comité	Une à deux séances par années des commissions actuelles	Les commissions permanentes se réunissent une fois par année. Il s'agit des commissions scientifique, usages, pédagogique	Les commissions permanentes se réunissent au minimum deux fois par année
	F 1.3. Nombre d'échanges sur une thématique du Parc proposées à la population	Deux démarches participatives ont eu lieu entre 2017 et 2020.	2021 : Démarche participative avec les usagers 2022 : Festi'Jorat, échange sur la Forêt au fil du temps et création d'une œuvre participative	Au minimum un forum d'échange sur une thématique du Parc est proposé à la population par année
	F 1.4. Le management est certifié et audité par une institution externe	Pas réalisé	Obtention de la labellisation VAUD AMBASSADEUR	Réalisé

G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
G1 Le périmètre du Parc naturel est communiqué dans le territoire.	G 1.1. La signalétique du Parc naturel est installée selon le concept défini	Le concept de signalétique du Parc naturel du Jorat est établi	Mise en place du premier panneau du Parc naturel du Jorat le 02.10.2023 au Chalet-des-Enfants	Le concept de signalétique du Parc naturel du Jorat est réalisé
G2 Le nombre de participants aux offres est conforme aux ressources d'accueil (humaines, financières et environnementales) du Parc naturel du Jorat.	G 2.1. Participation annuelle aux offres du Parc naturel du Jorat, selon une programmation définie par le parc permettant un impact minimal sur les milieux	3'000 personnes	2021 : 2'200 personnes 2022 : 3'300 personnes	5'000 personnes

Objectif 5 du programme OFEV : Elaboration de concepts de recherche et coordination

H. Harmoniser les activités liées au développement durable

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
H1 Le bois issu des forêts du Jorat est mieux valorisé.	H 1.1. Existence de projets de valorisation du bois des forêts du Jorat accompagnés par le parc	Commission Bois, économie et tourisme de JUTAVAQ réunit les acteurs de la filière bois depuis 2017	- Une étude réalisée « Analyse de la filière bois local à l'interne des services de la Ville de Lausanne » - Labellisation Bois suisse de 9 objets et de 3 entreprises - Une construction réalisée en bois bostryché - Participation aux Rencontre romandes du Bois en 2021 et au colloque Bois et santé en 2022	Un projet de valorisation du bois issu des forêts du Jorat est accompagné par le parc
H2 Les produits agricoles du Jorat sont mieux valorisés.	H 2.1. Etude de l'utilisation du label « Produit des Parcs » dans un PNP	Premier listing des partenaires agricoles (2016-2019)	Premiers contacts avec l'OFEV pour discuter de l'applicabilité du label « Produit des Parcs » dans un Parc naturel périurbain Les artisans du terroir sont référencés dans l'appli « Parc naturel du Jorat : Guide »	Définition des critères de labellisation et premières démarches de labellisation en cours

H3 Les professionnels de la forêt dans le Jorat sont formés à la gestion des réserves forestières.	H 3.1. Nombre de journées de formation proposés aux professionnels de la forêt des communes membres de l'association Jorat parc naturel	Un module de formation en gestion de réserves forestières a été élaboré avec le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)	2021 : 1 jour sur la biodiversité joratoise 2022 : 1/2 jour sur les champignons du bois mort	Une formation est proposée au corps forestier par année en collaboration avec le CFPF
--	---	---	---	---

Objectif 5 du programme OFEV : Elaboration de concepts de recherche et coordination

I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2022	Valeur-cible à fin 2030
I1 De nouvelles connaissances scientifiques sont acquises sur le territoire du Parc naturel du Jorat.	I 1.1. Nombre d'études scientifiques réalisées sur le territoire du Parc naturel du Jorat	Une étude scientifique réalisée en 2020	4 travaux de recherche ont été réalisés par année	Une étude scientifique réalisée par année
	I 1.2. Valorisation des résultats des études scientifiques concernant le territoire du Parc naturel du Jorat	Une valorisation des résultats en 2020	2021 et 2022 : Valorisation des résultats des études scientifiques et du monitoring du Parc naturel via les réseaux sociaux de JPN 2022 : article publié dans le bulletin de la SVSN par P. Christe & I. Moreno 2022 : Présentation des résultats intermédiaires de l'étude BEFIT lors du colloque Bois et santé 2022 : Présentation au colloque ICOMOS France « Le patrimoine au service de la solidarité ville-campagne »	Une valorisation des résultats des études scientifique par année